

Refusons une nouvelle rentrée de régression dans le 93 !

Encore des centaines de suppressions de postes pour 1500 élèves supplémentaires dans le 2nd degré !

Sur le seul 93 on peut évaluer les suppressions de postes à au moins 270 pour au moins 1230 élèves supplémentaires en collèges et lycées généraux !
D'après les documents transmis à nos élus pour le CTA du 13 janvier, les groupes de travail lycée et le CTSD collège 93.

	Suppressions d'emplois prévues	Elèves supplémentaires
Collèges et Segpa 93	78	+1400
LGT chiffres académiques	288	+ 345
LP chiffres académiques	279	-3122
Ecoles 93	39	+2244

Comment vont se traduire ces suppressions ?

En collège :

- Des heures en moins pour l'aide et le soutien, des heures en moins pour les modules relais, des heures en moins pour les 3ème alternance, des heures en moins pour tous les ULIS 3ème alternance.

En LGT :

- Des suppressions d'options, de filières et de classes, augmentation des effectifs prévisibles, classes de filières mixtes surchargées à 35, réductions des horaires, suppressions de l'histoire géo en TS... C'est l'effet de la réforme du lycée que nous avons dénoncé !

En LP :

- Des suppressions de postes de titulaires et de contractuels, de sections ... C'est l'effet mécanique de la réforme du Bac pro 3 ans non compensée par la création de CAP. La fusion de certaines sections dans le tertiaire (Bac Compta-Gestion et Bac Secrétariat par exemple) aggrave une situation déjà catastrophique en termes d'emploi.

Dans tous les établissements :

- Environ 2/3 des « heures 93 » disparaissent ! Des « choix » inacceptables pour les collègues et les élèves vont devoir être faits (augmentation des effectifs, fin des aides, fin du financement des heures de vie de classes ou des heures de maintenance informatique TICE transformée en une « indemnité » IFIC...)

- Il manque toujours des centaines d'emplois aidés (CUI) de surveillants AED, de CPE et de personnels périscolaires dont les établissements ont besoin ! SUD propose un audit militant des besoins dans les établissements !

Les mobilisations des deux dernières années l'ont montré :

les établissements qui se mobilisent arrachent des heures et des postes !

Tous ensemble en cette période nous devons peser pour une autre rentrée dans le 93 !

Jeudi 16 février décidons la grève dans nos établissements

Rassemblement unitaire SUD, SNES, CGT...

14h devant l'I.A 93, 8 rue Claude Bernard, Bobigny

AG des établissements du 93 à 16h, BT de Bobigny pour décider des suites

Tous ensemble, revendiquons immédiatement :

- La restitution des heures et des postes à commencer par les heures des dispositifs pour les élèves en difficulté ;
- La transformation des heures supplémentaires en postes (équivalent de 547 pour les seuls collèges du 93, 1138 en LGT et 613 en LP) ;
- L'ouverture des classes et des sections nécessaires en Collège, LGT et LP ;
- Le respect et l'extension des seuils issus du mouvement de grève de 98 (24 en classe banale, 20 en ZEP même hors collège) ;
- Le réemploi des personnels CUI et des Assistants d'Education en nombre suffisant avec des contrats de 3 ans.

SUD l'unité pour la lutte !

Sud Education Créteil a boycotté, avec la FSU, le CTA du 13 janvier sur les LGT et les LP, car le recteur refusait, contrairement aux textes, de mettre au vote la dotation de l'académie qui prévoit après calcul plus de 720 suppressions d'emplois (hors AED et CUI !!). FO, le SGEN et l'UNSA ont fait le choix de rester.

Lors du CTSD 93 du 3 /2, SUD, la FSU et la CGT ont décidé de boycotter la séance pour les mêmes raisons. Pour nous, il s'agit de manifester publiquement notre opposition à la politique sur le 93 et de donner le maximum de temps à la mobilisation Car le CTSD a du être repoussé au 17 /2.

Sur le 93, nous n'avons pas pu aboutir avant la grève du 31 janvier ni à une AG des établissements et écoles, ni à un appel unitaire 1^{er} et 2nd degré le même jour, ce qui aurait amplifié encore plus la mobilisation. Unitaire pour deux, nous avons donc appelé sur le 93 aux deux rassemblements du 7/2 pour le 1^{er} degré et du 16/2 pour le second degré.

**Pour nous c'est d'abord la mobilisation
des personnels et des établissements devant l'IA,
et en AG ensuite, qui déterminera la poursuite de la mobilisation en mars.**

